

République Française

--

Département
de la MEUSE

--

Canton d'ETAIN

Commune de DIEPPE SOUS DOUAUMONT

COMPTE RENDU

--

CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 9 DECEMBRE 2011

L'an deux mil onze, le neuf décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de DIEPPE SOUS DOUAUMONT s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale faite le 5 octobre, sous la présidence du Maire, Alain MACEL.

Membres en exercice	Membres présents	Membres absents	Pouvoirs de vote
11	7	4	0

PRESENTS Alain MACEL, Michel CHALONS, Delphine EPIARD, Nathalie MARECO, Jean MUTELET, Claudine DIDRY, Bernard GEORGE,
ABSENTS Jean-Christophe PATON, Séverine SANCHEZ, Emmanuel DUCROS, Christine LAMPSON
POUVOIRS /
SECRETAIRE /

DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à L'UNANIMITE,

- ATTRIBUE une somme maximale de 550 € pour les cadeaux et bons d'achat aux enfants de 0 à 11 ans, et de 36 € par colis pour les personnes âgées.
- ACCEPTE la proposition d'honoraires de ROY et HUMBERT Architectes concernant la mission de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un local technique, pour un montant de 897 € TTC.
- AUTORISE une décision modificative pour le complément de prélèvement FNGIR (3 240 € qui seront pris sur les crédits entretien en forêt et les crédits fêtes et cérémonies)

Le Maire

Alain MACEL